

Conseiller en Economie Sociale Familiale (CESF)

FINANCEMENT FORMATION EN APPRENTISSAGE

Rentrée 2026



NOM DE L'APPRENANT :	
Objectif du programme de formation	Acquisition de la qualification de Conseiller en Economie Sociale Familiale
Diplôme préparé	Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale Familiale (DECESF niveau 6)
Contenus*	<p>Programme réglementaire L'arrêté du 22 août 2018 modifié relatif au diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale et familiale et ses annexes définissant les référentiels (professionnel, certification, formation) ; L'arrêté du 10 mars 2020 définissant les blocs de compétences de certains diplômes du travail social ; L'arrêté du 9 août 2022 portant modification des arrêtés du 22 août 2018 relatifs au diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale ; L'arrêté du 23 mai 2023 portant modification des arrêtés du 22 août 2018</p> <p>Le programme s'articule autour de 4 Domaines de Compétences et 8 blocs de Compétences.</p> <ul style="list-style-type: none"> • DC 1 : Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne (140h) • BC1 Analyse de situations sociales liées à la vie quotidienne • BC2 Conseil à visée sociale dans les domaines de la vie quotidienne • DC 2 : Intervention sociale (250h) • BC3 Conduite de l'intervention sociale auprès des publics • BC4 Accompagnement éducatif budgétaire • DC3 : Communication professionnelle en travail social. (60h) • BC5 Expression et communication écrite et orale • BC6 Communication professionnelle en travail social • DC4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (90h) • BC7 Connaissance et analyse des contextes institutionnels • BC8 Mobilisation des acteurs et des partenaires
Durée de la formation*	<ul style="list-style-type: none"> • 540 heures de formation théorique ; • 560 heures de formation pratique réparties en 2 stages. <p>Soit un total de 1100 heures, de septembre 2026 à septembre 2027</p>
Financement du coût pédagogique de la formation par la voie de l'apprentissage : prise en charge par l'OPCO	<p>Application du Forfait France Compétences. Merci de prendre contact avec le Pôle Social de DON BOSCO LYON</p> <p>A titre d'exemple, le forfait appliqué pour la branche du secteur des activités sanitaires, sociales et médico-sociales privé à but non lucratif (CPNE n°62) est le suivant au 15/10/2023 : 7 830€ par an.</p>
Engagement	<p>La Directrice du Pôle Social de DON BOSCO LYON s'engage à assurer le programme de formation réglementaire de la formation de « Conseiller en Economie Sociale Familiale », selon un dispositif pédagogique spécifique à la filière.</p> <p>Des attestations de présence ainsi que des feuilles d'émargement seront régulièrement adressées à l'employeur avec le volume horaire.</p>

Association Don Bosco Lyon

Lycées & Pôle santé : 12-24 montée Saint-Laurent - 69005 Lyon / SIRET : 779 883 453 00010
 Pôle social : 123 montée de Choulans - 69005 Lyon / SIRET : 779 883 453 00028
accueil@donboscolyon.org - 04 72 41 14 54 - www.donboscolyon.org

Depuis juillet 2025, l'Institut Saint-Laurent est devenu le pôle social du campus Don Bosco Lyon